

Mission Permanente République de l'Angola Genève

Intervention de la République de l'Angola

A l'occasion de l'adoption du deuxième rapport de l'Examen Périodique Universel de la République du Rwanda

Monsieur le Président,

La République d'Angola souhaite la bienvenue à la Délégation de la République du Rwanda et la félicite pour la présentation de son rapport d'examen périodique universel au titre du deuxième cycle.

Malgré les défis a relevé, nous avons pris bonne note du renforcement de la capacité de la Commission Nationale des Droits de l'Homme, organe indépendant responsable pour les questions afférentes. Cela démontre la volonté et l'engagement du Rwanda de coopérer avec tous les mécanismes internationaux des Droits de l'Homme.

L'Angola salue les efforts déployés par le gouvernement du Rwanda et se réjouit de constater que depuis le premier Cycle de l'EPU, le pays a poursuivi fermément ses efforts dans le processus de réforme législative pour actualiser les lois en conformité avec la Constitution et les normes internationales.

Monsieur le Président,

Bien que le Rwanda ait accompli des progrès notables dans plusieurs domaines relatifs aux Droits de l'Homme, l'Angola aimerait formuler les recommandations suivantes:

- Poursuivre la mise en place des mesures positives en faveur des égalités du genre pour faciliter leur accès à la Justice et l'éducation;
- Renforcer les dispositions législatives pour promouvoir l'unité et la réconciliation nationale et continuer d'assister les victimes du génocide;

